



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

ARRETE MUNICIPAL PORTANT DEROGATION DE TONNAGE DONNEE AUX VEHICULES AGISSANT POUR LA SOCIETE INTERPACK, AVENUE FERNAND DUNAN, AVENUE DES HELLENES, BOULEVARD DU MARECHAL LECLERC, BOULEVARD EUGENE GAUTHIER, BOULEVARD PAUL DEROULEDE ET BOULEVARD EDOUARD VII LE 1^{ER} JUIN 2022 DE 08H30 A 17H00 AFIN D'EFFECTUER UN CHANGEMENT DE CHAUDIERE A L'EHPAD

N° : **22 05 3 6** DATE D'AFFICHAGE : **19 MAI 2022**

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu le Code Pénal,
Vu le Code de la route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2215-1,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et les textes subséquents,
Vu l'arrêté préfectoral n°2002-100 en date du 04/02/2002 relatif à la lutte contre le bruit,
Vu le décret en date du 17 octobre 2011 portant création de la métropole dénommée « Métropole Nice Côte d'Azur »,
Vu l'arrêté départemental n°2011-09-12 en date du 05 septembre 2011 portant limitation de charge et gabarit sur les ex routes départementales.

Vu la demande en date du 17 avril 2022, présentée par la société INTERPACK, ayant son siège au 179, avenue de Provence 13730 SAINT VICTORET (Tél : 06.32.45.15.87), qui sollicite un arrêté de dérogation de tonnage pour des camions n'excédant pas 44 tonnes de P.T.A.C, afin d'effectuer un changement de chaudière à l'EHPAD sis 2424, boulevard Edouard VII le 1^{er} juin 2022.

Vu l'avis favorable de la Métropole Nice Côte d'Azur Direction de l'Exploitation et de la Proximité Territoriale – Subdivision Littoral Est – Immeuble le Plaza – 455 Promenade des Anglais, 06364 Nice Cedex 4.

Considérant qu'il convient de répondre favorablement à cette demande.

ARRETE

Article 1^{er} : Il est accordé une dérogation de tonnage aux véhicules d'un poids total en charge n'excédant pas 44 tonnes de P.T.A.C, agissant pour la société INTERPACK afin d'effectuer un changement de chaudière à l'EHPAD sis 2424, boulevard Edouard VII à Beaulieu-sur-Mer le 1^{er} juin 2022, empruntant l'avenue Fernand Dunan, l'avenue des Hellènes, le boulevard du Maréchal Leclerc, le boulevard Eugène Gauthier, le boulevard Paul Déroulède et le boulevard Edouard VII.

